

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le lundi 6 juin 2011

Jeter du chlore est extrêmement dangereux

Saint-Constant. Au début d'avril, la négligence d'un résidant de La Prairie a failli mal tourner alors que les éboueurs ont dû réagir rapidement lorsqu'ils se sont aperçus que du chlore avait été jeté aux poubelles. En mai, le même type d'accident s'est produit à Mercier. Des explosions, des feux et des intoxications aux gaz sont de graves conséquences auxquelles s'exposent les éboueurs et les citoyens lorsque du chlore est jeté aux ordures.

Dans les deux cas, l'intervention des éboueurs a permis de limiter les dégâts à des incendies rapidement circonscrits. Mais cela aurait pu mal tourner. De fait, en plus de provoquer des incendies, le chlore, mis en contact avec du « jus de poubelle » produit des gaz extrêmement toxiques. Selon Pierre Tadros, coordonnateur aux communications de la MRC de Roussillon, « *il arrive trop souvent que la sécurité du public soit compromise. Les accidents peuvent entraîner des blessures sérieuses, voire la mort. Lorsque du chlore est jeté aux poubelles, ça provoque des émanations hyper toxiques ou des feux. Il faut que les citoyens prennent conscience des risques liés au chlore et aux déchets dangereux en général* » insiste M. Tadros.

À chaque année, des incendies dans les bennes des camions à ordures entraînent la fermeture de rues et l'intervention des pompiers. Pierre Tadros souligne que « *non seulement jeter le chlore est dangereux, mais en plus, ces interventions coûtent cher à la collectivité.* » La MRC de Roussillon tient à rappeler à tous les citoyens qu'il est interdit de jeter des déchets domestiques dangereux aux ordures. Pour s'en débarrasser de manière sécuritaire, la population est invitée à consulter les travaux publics de sa municipalité locale.

La MRC de Roussillon est constituée des municipalités de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine.

- 30 -

Source et informations

Pierre Tadros
Coordonnateur aux communications
Tél. : 450 638-1221 poste 330; Boîte vocale : 514 204-3080